



L'ÉDITO

TAP

LIVRET DE PRÉSENTATION 2022-2023

Commune de Neuville de Poitou

École primaire de Bellefois

Directeur M. Wolff



Les temps d'activités périscolaires (TAP) représentent un enjeu majeur participant à la réussite éducative des enfants.

À travers les TAP, la Commune de Neuville de Poitou propose des activités visant à favoriser l'épanouissement des enfants et à développer leur curiosité intellectuelle : activités sportives, culturelles, artistiques, d'éveil, de sensibilisation à l'environnement... Il s'est avéré que les familles ont vite compris tout l'intérêt de ces ateliers : offrir à l'enfant un moment de découverte et l'occasion de pratiquer des activités de qualité et gratuites.

Avec ce livret, nous souhaitons créer un lien matériel entre votre enfant, les animateurs des différents ateliers proposés et vous-même, pour qu'à tout moment, vous sachiez ce qu'il fait, avec qui et où.

Bonne année scolaire.



RÈGLEMENT DES TAP

1. DÉFINITION

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la commune de Neuville de Poitou poursuit les Temps d'Activités Périscolaires pour sa huitième année.

L'objectif de ce temps est d'offrir aux enfants de multiples possibilités de découverte (artistique, culturelle, sportive...) et des expériences riches.

Ces TAP sont mis en place pour les élèves des écoles publiques de la commune. Ils ont 1 heure d'activités par semaine pour les primaires et 45 minutes pour les grandes sections.

Ces activités ne sont pas obligatoires.

L'enfant doit impérativement être inscrit pour y participer.

2. JOURS ET HORAIRES

- les jeudis, vendredis de 12h50 à 13h50 pour les primaires
- les mardis de 12h50 à 13h35 pour les grandes sections

3. TARIFICATION

Les activités proposées par la commune sont gratuites.

4. ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ

La commune est assurée au titre de la responsabilité civile pour les accidents pouvant survenir durant le temps où les enfants sont pris en charge. Les parents doivent contracter une assurance « extra-scolaire » (individuelle et responsabilité civile) couvrant l'enfant pendant les TAP.



RÈGLEMENT DES TAP

5. SANTÉ

Les enfants malades ne sont pas accueillis. Aucun médicament ne sera donné même avec une ordonnance, sauf en cas d'établissement d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

En cas de maladie ou d'incident, les parents sont prévenus pour décider d'une conduite à tenir. Le cas échéant les parents sont tenus de récupérer leur enfant. Le responsable de site se réserve le droit de faire appel à un médecin. En cas d'urgence ou d'accident grave, il fait appel en priorité aux services d'urgence.

6. COMPORTEMENT DE L'ENFANT EN ATELIER

Les enfants qui participent aux activités TAP s'engagent à avoir un comportement respectueux envers l'animateur, les autres enfants participants ainsi que du matériel et des locaux mis à leur disposition.

Les problèmes de comportement seront signalés en mairie et les parents seront contactés afin de faire évoluer la situation. Dans le cas d'un non-respect réitéré ou selon la gravité des faits, une exclusion temporaire des activités TAP, voire une exclusion définitive, pourra être décidée.

QUELQUES NUMÉROS UTILES

Mairie service scolaire 05/49/51/63/58

École de Bellefois 05/49/51/29/38

Mme Gorme Ambre 05/49/51/50/47



ENVIRONNEMENT

ACTIVITÉ ENVIRONNEMENTALE

Les jeudis et vendredis, dans une ancienne classe

Les ateliers de l'Auxances, proposeront aux enfants une découverte sur la protection environnementale et écologique, des ateliers créatifs et ludiques autour de la nature et du zéro déchets, sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement.

Anaïs Fouilleul, présidente de l'association les Ateliers de l'Auxances, créée en 2017. Elle intervendra auprès des enfants.



THÉÂTRE

Les jeudis et vendredis en salle de réunion,

Les ateliers d'initiation au théâtre se composent de petits exercices ludiques et techniques théâtrales permettant de développer les facultés nécessaires à l'enfant (la voix, les mouvements du corps, le déplacement dans l'espace, les émotions, etc...) aboutissant à des jeux de rôles et d'improvisations. Les ateliers sont construits et menés de manière à ce que chaque enfant puisse participer et s'épanouir tant personnellement que collectivement. Le but étant de concilier plaisir et jeu tout en incluant les notions de techniques théâtrales.

Damien Recoupé, 39 ans, je suis passionné de théâtre depuis mon plus jeune âge et je le pratique depuis mon enfance. Je suis également metteur en scène pour les sections enfants/ados de différentes troupes de Théâtre. Je souhaite transmettre ma passion à une "nouvelle génération" d'acteurs.



ACTIVITÉ SPORTIVE

SPORT ATHLETIQUE

Les vendredis au gymnase

Ça sera un ensemble d'épreuves sportives comprenant les courses, les sauts, les lancers... Il s'agit de dépasser la performance des adversaires. Avec les TAP, tu vas pouvoir t'initier à ses épreuves.

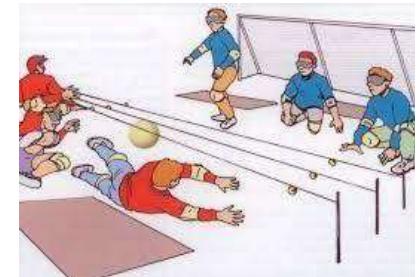


Sabrina, salariée de l'EPA 86. Elle initiera les enfants à différentes épreuves sportives que comprends l'athlétisme avec son professionnalisme.

TORBALL

Les jeudis au gymnase

Le torball est un sport de ballon qui est pratiqué par des sportifs déficients visuels. Il est très populaire en France et cherche à se promouvoir au niveau international.



Louis Milord, 25 ans, diplômé d'un BPJEPS sports collectifs ainsi que d'un BPJEPS activités physique pour tous.

Il intervient au sein de nos écoles depuis plusieurs années. Il transmet sa bonne humeur et son amour du sport au plus grand nombre.



DÉCOUVERTE ...



ACTIVITÉ POUR LES GS

CIRQUE

Les jeudis et vendredis en salle de psychomotricité

Un atelier cirque sera proposé aux enfants où ils pourront jongler, faire des acrobaties, faire de l'équilibre, s'initier à la clownerie...



Nathan Pineau, animateur du FJEPS, titulaire du BAFA.

ACTIVITÉ ENVIRONNEMENTALE

Les mardis, dans une ancienne classe

Les ateliers de l'Auxance, proposeront aux enfants une découverte sur la protection environnementale et écologique, des ateliers créatifs et ludiques autour de la nature et du zéro déchets, sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement.



Anaïs Fouilleul, présidente de l'association les Ateliers de l'Auxances, créée en 2017. Elle interviendra auprès des enfants.

CIRQUE

Les mardis en salle de psychomotricité

Un atelier cirque sera proposé aux enfants où ils pourront jongler, faire des acrobaties, faire de l'équilibre, s'initier à la clownerie...



Nathan Pineau, animateur du FJEPS, titulaire du BAFA.